



Responsable de la Division des Services Concédés (H/F)

Cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux

Marseille, ville d'arts et d'histoire, 1er Port de France, labellisée French Tech s'engage dans une nouvelle dynamique de développement social, économique, environnemental, d'offre culturelle et s'inscrit dans la révolution numérique au service de la mutation urbaine ainsi que dans une démarche de proximité pour promouvoir le bien vivre ensemble.

Au sein de la Direction de l'Animation de l'Espace Public et de la Mobilité, dont la mission dépend fonctionnellement de la Direction Générale Adjointe Ville plus Verte et plus Durable (DGAVD), vous êtes chargé(e) de la gestion stationnement payant en voirie et de la supervision des autorisations de stationnement accordées aux opérateurs privés de mobilité, dans un objectif d'amélioration continue du service rendu au public.

Contexte

La Direction de l'Animation de l'Espace Public et de la Mobilité met en œuvre les priorités de la Ville de Marseille pour permettre à ses habitants et à ses usagers d'évoluer dans un cadre de vie apaisé, confortable, convivial, inclusif et adapté aux plus hautes exigences environnementales.

Son ambition est de donner envie de pratiquer la ville et d'en profiter à partir d'une offre d'espaces publics fonctionnels, propres, accessibles, qualitatifs et partagés sereinement entre tous les usages.

Au cœur des enjeux urbains et de la transition écologique, la politique de mobilité urbaine de la municipalité est conduite par cette direction en coordination avec la Métropole Aix-Marseille-Provence en matière notamment de réglementation de la circulation et du stationnement, de définition des prescriptions liées à la mobilité dans les projets d'aménagement de l'espace public, de gestion du stationnement payant en voirie, de gestion des opérateurs de mobilités, de promotion des mobilités douces et à faibles émissions, ainsi que des innovations permettant un meilleur partage de l'espace public en intégrant tous les volets de la mobilité individuelle et professionnelle (logistique urbaine, tourisme, ...)

Pour conduire ces missions liées à la mobilité, quatre services regroupés au sein du Pôle Mobilité de la Direction sont à pied d'œuvre : le stationnement, la réglementation, le contrôle des voitures publiques et la gestion des espaces réglementés.

Vos missions

Votre rôle consistera à :

- Piloter la Délégation de Service Public du stationnement payant en voirie ;
- Analyser les évolutions tarifaires et territoriales dans un objectif de cohérence de l'offre globale du stationnement de proximité, en assurant la prise en compte de la politique municipale dans le domaine ;
- Superviser l'organisation du stationnement dans l'espace public des opérateurs de mobilités privés (micro-mobilité, vélos, autopartage, ...), sur la base de la charte des opérateurs édictée par la Ville de Marseille, en assurant le suivi des conventions.

Votre profil

Nous avons hâte de vous connaître !

Vous êtes titulaire d'un diplôme BAC+2 et vous avez une connaissance des enjeux des collectivités territoriales et en particulier de la thématique de la mobilité urbaine.

Vous avez une expérience concrète dans le domaine du stationnement et du suivi des contrats de délégation de service public.

Vous possédez de réelles aptitudes managériales.

Vous êtes reconnu(e) pour votre sens du travail en équipe, votre savoir-faire dans pilotage d'actions déléguées, votre réactivité et votre capacité à rendre compte.

Rejoignez-nous !

Vos avantages

- Horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi)
- Prestations sociales (tickets restaurant, mutuelle, comité d'entreprise, réductions sur les transports ...)
- Possibilité de télétravail
-

Votre lieu de travail

11 rue des Convalescents, 13001 Marseille

Proximité immédiate : *métro lignes 1 et 2 (Gare Saint Charles), Tramway T2*

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Référence de l'offre : 00005744

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>